



Natura 2000 dans le delta du Rhône

Lettre d'information n°6

Le Parc naturel régional de Camargue anime en lien avec les services de l'Etat la mise en œuvre des actions Natura 2000 sur 8 sites en Camargue et basse vallée du Rhône (Camargue, Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles, Marais entre Crau et Grand Rhône, communément appelés « 3 marais », Rhône aval, Petit Rhône, Marais de l'île Vieille et alentour et Bancs sableux de l'Espiguette). Cette lettre d'information synthétise l'état d'avancement des actions en cours.

Les outils contractuels à disposition se mettent progressivement en place afin d'atteindre les objectifs identifiés dans les documents d'objectifs (DOCOB). L'ambition est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes du développement durable.

Natura 2000, améliorer la connaissance de la biodiversité

La mise en œuvre des actions et des suivis liés à Natura 2000 contribuent évidemment à une meilleure connaissance de la biodiversité et de l'état de conservation des populations à l'échelle des sites.

Pour autant, la contribution des acteurs du territoire et des habitants à cette connaissance est importante et fort utile pour une meilleure appropriation des enjeux de conservation. De nombreux événements annuels nationaux (Nuit de la Chouette, Fête de la Nature, Nuit européenne de la Chauve-souris...) ou locaux (Opération de reboisement en Camargue, Fête des Parcs naturels régionaux...) permettent de sensibiliser et d'informer les citoyens sur la biodiversité. De même, de nombreux programmes de sciences participatives se développent en France et en Camargue sur des groupes d'espèces aussi bien terrestres que marines. Ces programmes permettent à tous de participer aux inventaires tout en fédérant les acteurs de l'environnement et de créer indirectement un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité sur le territoire. Une plaquette de sensibilisation sur l'importance des boisements et de la conservation des arbres âgés pour la faune et le rollier d'Europe en particulier a été éditée sur la Réserve de Biosphère de Camargue.

Le programme « **J'agis pour la nature en Camargue** » lancé en 2012 en coopération avec la Ligue de Protection des Oiseaux permet à ce jour la mobilisation éco-citoyenne autour des hirondelles et martinets en milieu urbain, des mammifères terrestres et semi-aquatiques, et des rapaces nocturnes et diurnes. A travers ces premières actions, le lien entre l'Homme et la Nature est implicitement mis en évidence !



L'actualité des sites Natura 2000 en Camargue

Du nouveau pour les aires marines protégées de Camargue

Le site Natura 2000 « Camargue », animé depuis 2011 par le Parc naturel régional de Camargue, a vu son périmètre s'étendre en 2008, intégrant la zone marine jusqu'à 12 milles nautiques des côtes ainsi que l'anse de Carteau dans le golfe de Fos. Si la partie terrestre du site « Camargue » fait déjà l'objet d'un Document d'Objectifs (DOCOB) validé, le Parc naturel régional de Camargue est actuellement chargé de l'élaboration du DOCOB pour sa partie marine, en collaboration avec l'Institut marin du Seaquarium et en veillant à une cohérence avec le DOCOB des « Bancs sableux de l'Espiguette ». Cette démarche concertée a donné lieu au mois de mars 2018 à un premier groupe de travail durant lequel les grands enjeux de conservation du site ont pu être présentés à l'ensemble des acteurs et usagers du territoire présents. Le territoire marin du site Natura 2000, désigné jusqu'à 3 milles nautiques au titre de la directive « Habitats » et jusqu'à 12 milles nautiques au titre de la directive « Oiseaux », accueille en effet une biodiversité marine remarquable. Les études et inventaires menés sur le site ont notamment mis en évidence la présence d'habitats marins à forts enjeux de conservation tels que les lagunes côtières, les estuaires ou les grandes criques et baies peu profondes, constituant des zones de reproduction, d'alimentation, de refuge ou de déplacement pour de nombreuses espèces telles que le Grand Dauphin, la Tortue caouanne, le Puffin des Baléares ou encore l'Alose feinte du Rhône. Un second groupe de travail s'est déroulé en avril dernier afin d'élaborer un programme d'actions visant à assurer le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable. Des mesures seront ainsi déclinées sous la forme de fiches-actions et pourront concerner des actions concrètes de gestion des milieux, d'amélioration des connaissances



Grand dauphin - F.Larrey - T.Roger / Regards du Vivant

sur les habitats et les espèces du site ou encore de développement de pratiques et d'usages compatibles avec la préservation du patrimoine naturel marin. A terme, le DOCOB complet composé d'un tome 1 présentant un diagnostic écologique et socio-économique du site ainsi que les enjeux et objectifs de conservation et d'un tome 2 présentant le programme d'actions, fera l'objet d'une validation en comité de pilotage avant d'être approuvé par arrêté préfectoral. Enfin, une charte Natura 2000 du site, outil d'adhésion volontaire, permettra à chacun de s'engager en faveur du littoral et des aires marines camarguaises.

Zoom sur un contrat Natura 2000 : les travaux hydrauliques dans les marais de Rousty

Le Parc naturel régional de Camargue est gestionnaire des *marais de Bourgogne*, site de 194 ha appartenant au Conservatoire du Littoral, situé au sud du mas de Pont de Rousty, sur la commune d'Arles.

Des travaux de restauration des berges situées au sud du site en bordure d'étang étaient nécessaires et urgents. En effet, la digue séparant le domaine de la roubine de ceinture est fortement érodée par les vents dominants et a cédé en un point. La martelière et la buse n'étaient plus opérationnelles. Il convenait donc de mener des travaux de restauration hydraulique afin de pouvoir maintenir deux unités hydrauliques distinctes et mener une gestion des niveaux d'eau appropriée à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.

En tant que gestionnaire de ce site du Conservatoire du Littoral, le Parc naturel régional de Camargue a sollicité un contrat Natura 2000 permettant une prise en charge complète des



travaux par des crédits de l'État et de l'Europe. En fin d'été 2017, des travaux de génie écologique, réalisés par l'entreprise gardoise, Géco Ingénierie, ont permis de combler une brèche de 4m sur la digue séparant le marais d'un canal de vidange. Deux ouvrages hydrauliques ont été posés afin de gérer les niveaux d'eau favorables à l'accueil des oiseaux. Cette restauration a été prise en charge en totalité dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Aujourd'hui, 23 contrats Natura 2000 ont été signés en Camargue pour un montant de 554 996€ de subventions

depuis 2010. La diversité de ces contrats aussi bien en travaux hydrauliques qu'en restauration d'îlots de nidification ou la gestion d'espèces envahissantes représente une mise en œuvre concrète d'actions sur le territoire.

L'actualité des sites Natura 2000 rhodaniens

Le Triton crêté, une étude confirme le statut alarmant de l'espèce en basse vallée du Rhône !



Triton crêté © Julien Renet

Le Triton crêté, *Triturus cristatus* est une espèce d'amphibien appartenant à la famille des Salamandridae. En raison du déclin constaté de ses populations, le Triton crêté est aujourd'hui une espèce protégée à l'échelle nationale et européenne.

Dans le sud du pays, il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations isolées et relictuelles. Celles localisées en bordure du Rhône et du Petit Rhône étaient très peu connues. Seule une population située sur la commune d'Arles est connue de manière certaine. Dès lors, il est apparu nécessaire d'améliorer les connaissances relatives à ces populations afin de mieux connaître la répartition de cette espèce rare, et d'adapter les mesures de gestion en conséquence. Un travail a été mené grâce à un partenariat technique entre le PNR de Camargue et le CEN PACA et grâce au soutien financier de la Compagnie Nationale du Rhône et de l'Etat. L'objectif de l'étude était d'identifier d'éventuels nouveaux noyaux de population de Triton crêté, et de confirmer les données historiques de présence entre Beaucaire et les deux embouchures. Malgré un effort de prospection important et l'utilisation de 4 méthodes de détection distinctes (ADN environnemental, pièges Ortmann, nasses à poissons, troubleau), aucun Triton crêté n'a pu être détecté sur l'ensemble des sites prospectés. L'accélération du déclin des populations de Triton crêté dans le contexte rhodanien est probablement liée à des facteurs anthropiques (fragmentation et destruction des habitats) et environnementaux (action délétère de l'Écrevisse de Louisiane sur les milieux). La population d'Arles est donc plus que jamais un enjeu de conservation majeur.

Un plan de gestion en cours de démarrage sur le Marais de l'Île Vieille (Mondragon, 84)

Le secteur dit du « Marais de l'Île Vieille » sur la commune de Mondragon est formé d'un complexe de zones

humides situé à la croisée du « Vieux Rhône » non remanié et du canal court-circuité de Donzère-Mondragon. Connue de longue date par les naturalistes, la richesse du site lui vaut depuis une reconnaissance aux échelles européennes (Natura 2000), interrégionales (Plan Rhône) et régionales (SRCE PACA). En 2017, un projet d'élaboration de plan de gestion attendu de longue date a pu émerger, porté par la communauté de communes Rhône Lez Provence, avec un accompagnement technique du CEN PACA et du PNR de Camargue. Pour financer ce projet, une candidature pour l'appel à projet « Zones humides » du Plan Rhône a été déposée.

Le présent projet vise

- > à conforter l'emprise foncière sur la zone humide par l'acquisition de 114 hectares de foncier non bâti
- > à permettre l'établissement d'un premier plan de gestion pour ce site à la fois majeur et emblématique du Rhône aval.

Parole d'acteur : Christian Peyron, maire de la commune de Mondragon :



« Aujourd'hui je suis très heureux de constater que le projet porté par le CEN PACA et le Parc naturel régional de Camargue se concrétise. Je remercie également Madame Bruna ROMANINI pour son implication dans ce projet pour le devenir de ce territoire dans le

cadre de la conservation des milieux aquatiques.

Effectivement, en tant que Maire, ce projet me tient particulièrement à cœur car le maintien de la biodiversité sur ma commune est pour moi un enjeu exceptionnel, territoire dans lequel les enfants de l'école pourront s'initier pédagogiquement et participer moralement au développement de ce site. En tant que citoyen responsable et conscient du devoir de protéger la nature, site où notre faune et flore représente une grande richesse dans ce territoire, je suis personnellement attaché au maintien de la biodiversité et à la protection des espèces.

Le conseil municipal et moi-même organisons chaque année la fête de la nature dans ces lieux et nous apportons notre soutien à toutes les actions qui pourront se dérouler dans ce cadre-là ».

Christian PEYRON,
Maire de Mondragon.

L'actualité des sites Natura 2000 sur la zone des 3 Marais

Etude du fonctionnement hydraulique d'une zone humide

Le SDAGE Rhône-Méditerranée, en conformité avec la directive cadre européenne sur l'eau, demande une gestion des masses d'eau souterraine garantissant le bon état des écosystèmes associés. Dans ce contexte réglementaire le PNR Camargue et le SYMCRAU s'intéressent à mieux comprendre le fonctionnement des résurgences de la nappe de la Crau, en particulier leurs interactions avec les milieux naturels du site N2000 « 3 marais ».

Les résultats du suivi hydrologique et hydrogéologique réalisé au niveau des marais de Bondoux et du Retour nous aident aujourd'hui à mieux aborder la gestion de l'eau et de rechercher des solutions qui permettent de respecter les besoins des activités socio-économiques tout en respectant les conditions de développement optimales des marais à marisques.

Paroles d'acteurs : quand biodiversité rime avec activités humaines

Dans les marais à marisque, au sud des marais de Costière de Crau, l'écobuage est un mode de gestion permettant une réouverture du milieu, dont l'évolution naturelle est la fermeture et la densification. Ici, un éleveur et un chasseur ont bien voulu témoigner de leur expérience.

Quelle est l'objectif de cette pratique pour vous ?

Michel Gallon : «Le pâturage est une composante importante de ce secteur. L'écobuage permet un rajeunissement du marisque. Les jeunes pousses tendres sont en effet beaucoup plus appétissantes pour les taureaux que les tiges et feuilles plus vieilles et sèches. »

Tony Ametlla : «Cela permet de rendre pénétrable le sarrasier pour la chasse et le marais écobué est très attractif pour la plupart des oiseaux migrateurs aquatiques qui viennent s'y nourrir»

Comment avez-vous mis en œuvre votre plan de rotation des écobuages ? En êtes-vous satisfait et souhaitez-vous le maintenir durablement ?

Michel Gallon : «Cela a été le fruit d'un important temps d'échange avec les acteurs qui travaillent sur le site. Aujourd'hui j'en suis satisfait et je souhaite continuer»

Paroles d'acteurs



Michel Gallon

Éleveur Manade Gallon



Tony Ametlla

Président de la Société Communale de Chasse de Port St Louis

Tony Ametlla : «C'est grâce à une étroite collaboration entre différents acteurs : le PNR Camargue, la commune de Port Saint Louis, les éleveurs, les Amis des marais du Vigueirat, la Tour du Valat, la Société communale de chasse de Port St Louis et le Grand Port Maritime de Marseille. Suite à ce grand travail de concertation, les services de l'état ont validé ce plan de rotation des écobuages qui est une première en France.

Nous sommes très satisfaits du résultat malgré les nombreuses heures de bénévolat qu'il a fallu effectuer pour réaliser ce travail. C'est la connaissance du milieu qui nous permet de mener à bien ces écobuages et nous souhaitons les maintenir durablement. »

Avez-vous rencontré des difficultés pour mettre en place ce plan de rotation des feux ? Si oui lesquelles ?

Michel Gallon : «Non, pas particulièrement grâce à la bonne volonté de tous.»

Tony Ametlla : «Au départ, nous avons eu des difficultés administratives mais grâce à l'animateur Natura 2000 du site, la DDTM et la municipalité notre tâche a été facilitée. Ensuite, au niveau pratique il a fallu s'adapter au marais pour réaliser la création des coupes feu pour délimiter les parcelles à écobuer. »

Identifiez-vous l'intérêt d'une bonne conduite en écobuage ?

Michel Gallon : «Oui, bien-sur. Cette pratique d'entretien de la végétation peut s'avérer être un outil efficace et à l'impact relativement faible lorsqu'il est maîtrisé. Dans le cas contraire, elle peut représenter des dangers pour l'intégrité de ces marais et des espèces présentes, mais aussi pour les personnes et le bétail présent.

C'est le but de cette mesure : permettre une maîtrise quasi-totale des écobuages réalisés sur le site, tant dans les modalités de réalisation que dans les surfaces écobuées.

Tony Ametlla: « Quand les modalités sont respectées par tout le monde l'écobuage représente une menace à relativiser pour le milieu et l'homme.»

Canaux et roubines de Camargue

En Camargue, le réseau hydrographique héberge une part importante de la biodiversité.

Pour conserver leur capacité hydraulique, les canaux,



les roubines et les fossés font l'objet d'un entretien plus ou moins régulier et qui est souvent important pour la sécurité des biens et des personnes et pour la plupart des activités agricoles.

Les travaux peuvent porter sur la réfection des digues, la fauche des berges, le curage et parfois le faucardage de la végétation aquatique. Les techniques utilisées et les périodes d'intervention peuvent dans certains cas

avoir des incidences sur le patrimoine naturel:

> le faucardage de la végétation aquatique est un facteur très important de prolifération des jussies.

> le curage hivernal des fossés et canaux abritant des populations de Cistudes représente un risque pour les individus qui hibernent dans la vase.

Ces pratiques doivent répondre à des contraintes hydrauliques mais doivent aussi être adaptées pour préserver le milieu et la biodiversité camarguaise.

Il existe donc un véritable enjeu de sensibilisation de tous les gestionnaires et maîtres d'ouvrages des réseaux hydrauliques pour concilier entretien du réseau et préservation des habitats et des espèces.

L'objectif de ce guide est d'améliorer l'habitat « canal » en soi mais aussi contribuer à l'amélioration des milieux qui en dépendent tels que les ripsylves et les zones humides afin que le réseau hydraulique joue pleinement son rôle de trame verte et bleue.

Le Parc naturel régional de Camargue, le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du pays d'Arles (SMGAS) et l'Union des ASA de la Camargue gardoise souhaitent, par cette action, sensibiliser les gestionnaires et les riverains aux bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement, afin de faire évoluer les opérations d'entretien des canaux et roubines.

Communication

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Trois marais », le Parc naturel régional de Camargue a réalisé une exposition itinérante afin de valoriser la biodiversité du site.

Composée de 5 panneaux autoportants, l'exposition permettra de faire découvrir au plus grand nombre la démarche Natura 2000 au niveau local, les habitats naturels et les espèces qui font la richesse écologique de notre territoire.

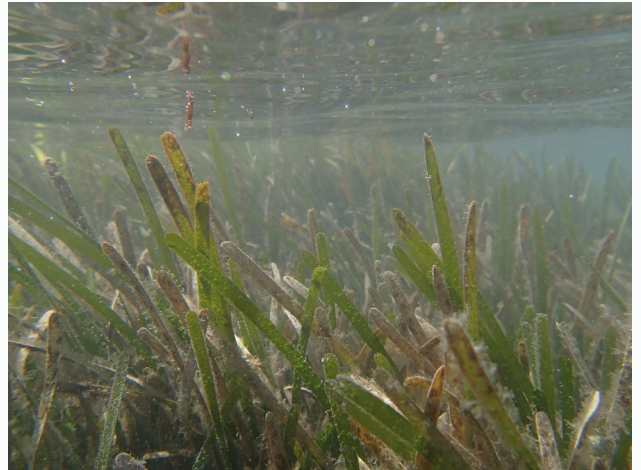
Chaque commune du site Natura 2000 « Trois marais » (Arles, Fontvieille, Maussane-Les-Alpilles, Mouries, Paradou, Saint-Martin-de-Crau, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Fos-sur-Mer) peut disposer de l'exposition afin de faire découvrir les richesses écologiques de son territoire. Les lieux d'exposition envisagés sont les halls de mairie, les offices de tourisme, salles d'exposition, médiathèques...

LE LIFE INTEGRE MARHA : le premier Life intégré français dédié aux habitats marins des sites Natura 2000

A l'échelle nationale (métropole et Corse), ce programme LIFE, porté par l'Agence française de la biodiversité a pour finalité **le maintien ou la restauration d'un bon état de conservation des habitats Natura 2000**. Ces habitats sont souvent moins connus que les espèces emblématiques de Natura 2000 mais sont pourtant essentiels au développement de la vie marine et à la productivité des ressources. Le programme vise à renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000 en collaboration avec les acteurs concernés ainsi qu'à apporter un second souffle à l'ensemble des gestionnaires de sites.

Le LIFE MARHA aura une durée de 8 ans (2017- 2025) pour un budget global de 22,3 millions d'euros (avec 60 % de participation de l'union européenne). Douze partenaires scientifiques et gestionnaires d'aires marines protégées sont les bénéficiaires associés du projet dont le Parc naturel régional de Camargue (pour les ZSC « Camargue » et « Bancs sableux de l'Espiguette »). Grâce à ce programme, sur les sites marins qu'il a en animation, le Parc de Camargue va notamment pouvoir :

- > Evaluer l'état de conservation des habitats marins avec **la cartographie des fonds du golfe de Beauduc et de l'anse de Carteau** (herbiers, pressions, bathymétrie) et une comparaison avec celle réalisée en 2018.
- > **Comparer les deux flèches sableuses (Espiguette et Beauduc)** des deux sites afin d'évaluer le rôle des hippocampes comme indicateur de perturbation de l'habitat Bancs de sable.
- > **Suivre la fréquentation côtière** sur l'ensemble des sites (comptages en mer et à la côte)
- > **Sensibiliser les usagers** pour modifier les comportements sur les habitats sensibles (intervention en mer, sur le littoral et les ports, réalisation d'outils de communication)
- > **Evaluer les effets des mesures Natura 2000** sur les habitats marins (enquêtes de perception)



Habitat « Grandes criques et baies peu profondes » (Beauduc et Carteau) – habitat « bancs de sable » (Espiguette) : photos de PNRC, In vivo, Gis Posidonie.

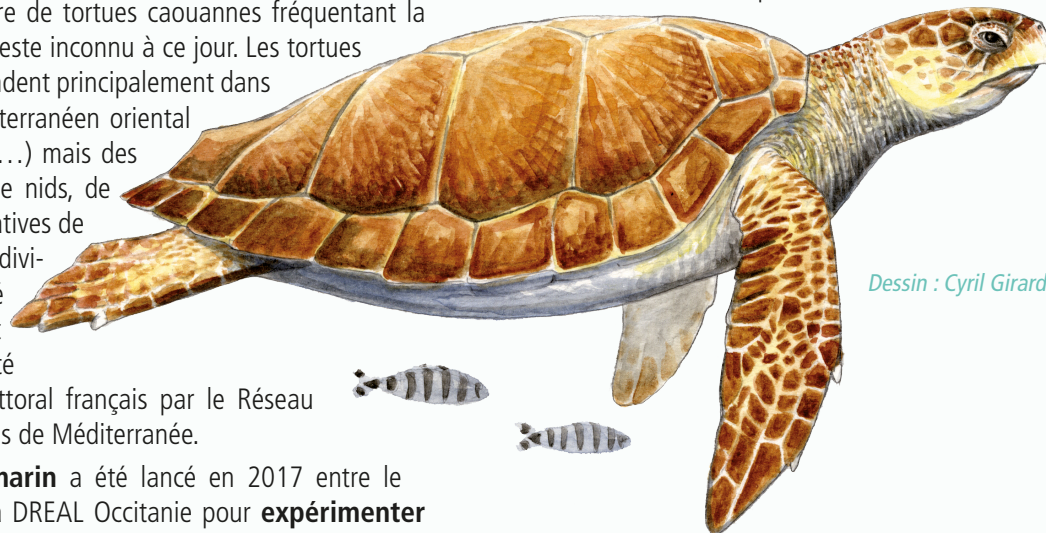
Le premier contrat marin intersite sur la tortue Caouanne

La tortue caouanne (*Caretta caretta*) est une espèce d'intérêt communautaire qui fréquente les sites « Camargue » et « Bancs sableux de l'Espiguette ». Elle est classée vulnérable dans la liste rouge de l'UICN. Cependant, le nombre de tortues caouannes fréquentant la Méditerranée reste inconnu à ce jour. Les tortues caouannes pondent principalement dans le bassin méditerranéen oriental (Grèce, Tunisie...) mais des observations de nids, de traces, de tentatives de ponte ou d'individus à proximité des plages ont récemment été faites sur le littoral français par le Réseau Tortues Marines de Méditerranée.

Un **contrat marin** a été lancé en 2017 entre le CESTMed et la DREAL Occitanie pour **expérimenter l'usage d'un chien renifleur dressé à cet effet dans la détection de nids de tortues caouannes** avec pour site d'études les deux sites Natura 2000 de Camargue. Le CESTMed, seul centre de soins de tortues marines du littoral méditerranéen français, basé au Grau-du-Roi, est un partenaire important pour le PNR de Camargue. Ses actions consistent principalement à accueillir, soigner et étudier les tortues marines blessées et/ou victimes d'un échouage ou d'une capture accidentelle dans les filets de pêche (plus de 350 individus ont été pris en charge depuis 2002).

Le choix de nos sites camarguais comme zone d'étude est dû à leur fréquentation par les tortues marines matures comme zone d'alimentation estivale (constat issu de la bibliographie scientifique, du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française, des signalements des pêcheurs) ainsi qu'à la nature des plages de ce territoire (étendues, parfois peu accessibles et peu fréquentées par les activités humaines).

En amont de l'intervention du chien renifleur (prévue à partir de 2018), des prospections ont été réalisées avec des bénévoles en 2017 et ont permis de découvrir une première trace de tentative de ponte. Par ailleurs, l'autopsie de tortues femelles (échouées ou capturées accidentellement) a permis de détecter la présence d'œufs dans les tortues fréquentant nos côtes.



Dessin : Cyril Girard

Contact

Coordinateur : Stéphan ARNASSANT (PNR de Camargue) - tel : 04 90 97 10 40

Site Camargue : Cécile MONCOURTOIS (PNR de Camargue) - tel : 04 90 97 10 40

Site Rhône aval et Petit Rhône et Marais de l'île vieille :
Célia GRILLAS (PNR de Camargue) - tel : 04 90 97 10 40

Site 3 Marais : Katia LOMBARDINI (PNR de Camargue) - tel : 04 90 97 93 95
Jean-Michel PIRASTRU (PNR des Alpilles) - tel : 04 90 90 44 06

Site Espiguette :
Delphine MAROBIN-LOUCHE (PNR de Camargue) - tel : 04 90 97 19 26

Directeur de la publication : Roland Chassain, Président - Responsable de la rédaction : Régis Vianet, Directeur

Mise en page et impression : Icône Arles

(Imprimé avec des encres végétales, sur du papier blanchi sans chlore, issu de forêts gérées durablement)

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles - tél.: 04 90 97 10 40 - fax 04 90 97 12 07 - e-mail : info@parc-camargue.fr

Site internet : www.parc-camargue.fr

AVEC LE SOUTIEN DE



EN COLLABORATION AVEC



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT